

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 juin 2018

Rapport n° 18-04-03

**MARCHÉ 2017DSTP03 RELATIF AU SERVICE DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE, DE
LAVAGE DE LA VITRERIE, ET DE NETTOYAGE DES RIDEAUX DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX : MODIFICATION N° 2 AU LOT N° 1**

Par délibération n° 17-05-25 du 30 juin 2017, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les lots du marché n° 2017DSTP03 relatif au service de prestations de nettoyage, de lavage de la vitrerie et de nettoyage des rideaux des bâtiments communaux comme suit :

- le lot n° 1 (nettoyage des bâtiments communaux) avec la société Clean Service, sise Z.I. du Vert Galant – 11 rue de la Guivemone à 95310 Saint-Ouen l'Aumône, pour un montant global et forfaitaire annuel de 192 580,86 € HT ;
- le lot n° 2 (lavage de la vitrerie des bâtiments communaux) avec la société Clean Service, pour un montant global et forfaitaire annuel de 8 280 € HT ;
- le lot n° 3 (nettoyage des rideaux des bâtiments communaux) avec la société Coppa SAS, sise 95 avenue du Président Wilson à 93108 Montreuil, pour un montant global forfaitaire annuel de 4 421,58 € HT.

Ce marché est conclu pour une durée ferme de 3 ans à compter du 1er septembre 2017.

Puis, sur la base de la délibération n° 17-08-04 du 21 novembre 2017, une modification n° 1 a été conclue pour les lots n° 1 et 2, modifiant les montants annuels comme suit :

Lot n° 1 :

- pour l'année 1 : 216 231,22 € HT (1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)
- pour l'année 2 : 202 980,06 € HT (1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019)
- pour l'année 3 : 195 054,56 € HT (1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020)

Lot n° 2 : 8 563,75 € HT

Dans le cadre du lot n° 1, il était prévu initialement pour le site de la ludothèque trois prestations hebdomadaires. Or compte tenu de la fréquentation de ce site, il a été décidé de prévoir, à compter du 1^{er} juillet 2018 deux prestations hebdomadaires supplémentaires.

Cette modification entraîne une plus-value mensuelle de 194,25 € par mois, portant le montant global et forfaitaire annuel comme suit :

- pour l'année 1 : 216 619,72 € HT échéance réactualisée prenant en compte du 1^{er} juillet 2018, date d'effet de la modification au 31 août 2018, date d'échéance de la 1^{ère} année d'exécution du marché, les 2 nouvelles prestations,
- pour l'année 2 : 205 311,06 € HT (1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019),
- pour l'année 3 : 197 385,56 € HT. (1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020),

Le montant total du marché sur les 3 années sera, de ce fait, porté à 619 316,34 € HT, soit une augmentation de 7,20 % pour le lot n°1.

La commission d'appel d'offres réunie le 19 juin 2018 a émis un avis favorable.

Afin d'acter l'ensemble des observations susvisées, il convient d'autoriser Mme le Maire à signer une modification n° 2 au lot n° 1 prenant en compte les nouveaux montants susvisés.

La Commission Travaux et urbanisme (Travaux), réunie le 12 juin 2018, a émis un avis favorable.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 juin 2018

Délibération n° 18-04-03

**MARCHÉ 2017DSTP03 RELATIF AU SERVICE DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE, DE
LAVAGE DE LA VITRERIE, ET DE NETTOYAGE DES RIDEAUX DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX : MODIFICATION N° 2 AU LOT N° 1**

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation relative aux marchés publics constituée de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, notamment des articles 25-I.1° et 67 à 68,

Vu la délibération n° 17-05-25 du 30 juin 2017 autorisant le Maire à signer les lots du marchés n° 2017DSTP03 relatif au service de prestations de nettoyage, de lavage de la vitrerie et de nettoyage des rideaux des bâtiments communaux,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 19 juin 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux et urbanisme (Travaux) réunie le 12 juin 2018,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : de conclure avec la société Clean Service, sise Z.I. du Vert Galant – 11 rue de la Guivemone à Saint-Ouen l'Aumône (95310), titulaire des lots 1 et 2 du marché 2017DSTP03 relatif au service de prestations de nettoyage, de lavage de la vitrerie et de nettoyage des rideaux des bâtiments communaux, une modification n° 2 pour le lot n° 1, modifiant les montants annuels comme suit :

- année 1 : 216 619,72 € HT
- année 2 : 205 311,06 € HT
- année 3 : 197 385,56 € HT,

et portant ainsi le montant total du marché à 619 316,34 € HT, soit une augmentation de 7,20 % du montant initial du marché.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer ladite modification n° 2 pour le lot n° 1.

Article 3 : d'assurer le financement de la dépense par prélèvement sur les crédits inscrits au budget communal des exercices en cours et suivants.

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en
Préfecture du Val d'Oise le
qu'elle a été notifiée aux intéressés le
et publiée le

Le Maire

Le Maire

Sandra BILLET

Sandra BILLET

**MARCHE 2017DSTP03 RELATIF AU SERVICE DE PRESTATIONS
DE NETTOYAGE, DE LAVAGE DE LA VITRERIE, ET DE
NETTOYAGE DES RIDEAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :
MODIFICATION N° 2 AU LOT N° 1**

Entre les soussignés

La commune de Saint-Leu-la-Forêt, représentée par son Maire, Sandra Billet, agissant en vertu de la délibération n° en date du ,

d'une part,

et

la société Clean Service, sise Z.I. du Vert Galant – 11 rue de la Guivemone à 95310 Saint-Ouen l'Aumône, représenté par son Directeur Général, Manuel Correia,

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Preamble

Par délibération n° 17-05-25, en date du 30 juin 2017, les lots n° 1 (nettoyage des bâtiments communaux) et 2 (lavage de la vitrerie des bâtiments communaux) du marché 2017DSTP03 relatif aux services de prestations de nettoyage, de lavage de la vitrerie et de nettoyage des rideaux a été attribué à la société Clean Services, sise Z.I. du Vert Galant – 11 rue de la Guivemone à 95310 Saint-Ouen l'Aumône, pour un montant annuel global et forfaitaire de 192 580,86 € HT pour le lot n° 1, et de 8 280 € HT pour le lot n° 2, pour une durée ferme de trois ans.

Puis, par délibération n° 17-08-04, en date du 21 novembre 2017, une modification n° 1 a été conclue pour chacun des deux lots, les montants annuels ont été modifiés comme suit :

Lot 1 :

- Année 1 : 216 231,22 € HT
- Année 2 : 202 980,06 € HT
- Année 3 : 195 054,56 € HT

portant le montant total du marché à 614 265,84 € HT.

Lot 2 : 8 563,75 € HT

Dans le cadre du lot n° 1, il était prévu initialement pour le site de la ludothèque trois prestations hebdomadaires. Or, compte-tenu de la fréquentation de ce site, il convient de prévoir à compter du 1^{er} juillet 2018 cinq prestations hebdomadaires, soit du mardi au samedi.

Cette modification entraîne une plus-value mensuelle de 194,25 € HT.

Article 1 - Objet de la modification

La présente modification a pour objet de prendre en compte la modification précitée pour le lot n° 1, à savoir :

- année 1 : 216 619,72 € HT (pour les mois juillet et août)
- année 2 : 205 311,06 € HT
- année 3 : 197 385,56 € HT

ce qui ramène le montant total du marché à 619 316,34 € HT, soit une augmentation de 7,20 % par rapport au montant initial du marché.

Article 2- Conditions générales

Toutes les clauses du marché initial non contraires aux présentes dispositions demeurent en vigueur.

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le

Pour la société Clean Services
Le Directeur Général

Pour la commune
Le maire

Manuel Correia

Sandra Billet